

LES GRANGES GONTARDES - COMMUNE
Séance du 10/11/2025

Membres en exercice : 13

dix novembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : 9

Présents : Gérard BAUMEA, Cécile BREUILLAUD, Jean-Christophe CAMBON, Fabienne KOBI, Hélène MOULY, Nicole PONIZY, Jérôme ROIG, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON DAUNIS

Représentés : 1

Absents : 3

Votants : 10

Représentés : Franco PICCARDO représenté par Gérard BAUMEA

Pour : 10

Absents : Emmanuelle COMBET, Christophe GALISSARD, Geoffroy HUGUES

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance : Dominique VEZON DAUNIS

Date de la convocation : 03/11/2025

N° d'ordre : DE_048_2025 10/11/2025

Objet : Rapport d'activité 2024 du SYPP et des services ordures ménagères de la CCDSP

Madame MOULY Hélène, Maire, rappelle que la Communauté de Communes Drôme Sud Provence est compétente pour le traitement et la gestion des déchetteries depuis le 1er janvier 2015. À cette même date, l'EPCI a délégué la compétence au Syndicat des Portes de Provences (SYPP).

Conformément au décret n°2000-404 du 11 mai 2000, Madame le Maire présente le rapport annuel 2023 sur les déchets

Le rapport du SYPP reprend les indicateurs techniques et financiers pour la compétence traitement des déchets ménagers et gestion de la déchetterie.

Le Conseil Municipal,

Prend acte de la présentation qui lui est faite du rapport sur les déchets ménagers pour l'année 2024.

Met à disposition du public le rapport présenté.

Fait à Les Granges Gontardes, le 10/11/2025

Madame Hélène MOULY
MAIRE



The stamp is circular with the text "Mairie des GRANGES-GONTARDES" around the perimeter, "R.F." at the bottom, and the number "26290" at the bottom right.

Date de transmission de l'acte: 13/11/2025
Date de réception de l'acte: 13/11/2025
026-212601454-DE 048 2025-DE
A.G.E.D.I

